

# ENSEMBLE POUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

RAPPORT ANNUEL  
2019/2020



# COUVERTURE

---

MAMADOU SANGARÉ, SÉNÉGAL  
MARIAMA HAROUNA, NIGER  
STÉPHANE N'GUESSAN, CÔTE D'IVOIRE  
PASCALE MIENVILLE, FRANCE  
NICOLAS BIROUSTE, FRANCE  
CONSTANT BOKA, CÔTE D'IVOIRE  
KATE SAMINA PIERRE, SEYCHELLES

PHOTO : VIRGINIE PEROCHEAU

# TABLE DES MATIÈRES

|           |                                          |
|-----------|------------------------------------------|
| <b>04</b> | MOT DU PRÉSIDENT                         |
| <b>06</b> | MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE            |
| <b>08</b> | LE RNF                                   |
| <b>11</b> | MISSION                                  |
| <b>12</b> | VALEURS                                  |
| <b>13</b> | RÉPARTITION DES MEMBRES                  |
| <b>14</b> | STRUCTURE                                |
| <b>14</b> | MEMBRES FONDATEURS                       |
| <b>14</b> | CADRE JURIDIQUE                          |
| <b>15</b> | FINANCEMENT                              |
| <b>15</b> | ÉQUIPE                                   |
| <b>16</b> | CONSEIL D'ADMINISTRATION                 |
| <b>19</b> | PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022               |
| <b>21</b> | COMMUNICATIONS                           |
| <b>26</b> | NORMALISATION INTERNATIONALE             |
| <b>30</b> | CELLULES FEMMES, JEUNES ET NORMALISATION |
| <b>34</b> | PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS           |
| <b>40</b> | PUBLICATIONS                             |
| <b>41</b> | COLLABORATIONS                           |
| <b>43</b> | ÉTATS FINANCIERS                         |
| <b>49</b> | NOTES COMPLÉMENTAIRES                    |

# MOT DU PRÉSIDENT



## LA NORMALISATION, UN LEVIER ÉCONOMIQUE DE PREMIER PLAN!

C'est avec plaisir et fierté que je vous présente le Rapport annuel 2019-2020 du Réseau Normalisation et Francophonie (RNF) qui met en lumière ses réalisations et son apport considérable au développement économique de la Francophonie. Ensemble, tous les membres du RNF poursuivent un but commun : promouvoir les normes et leur force économique pour contribuer à l'innovation et à l'entrepreneuriat de leur pays.

Plus que jamais en cette ère de mondialisation, la normalisation représente un levier économique de premier plan, d'où l'importance de soutenir nos organismes nationaux de normalisation. Les normes sont au cœur des échanges économiques et des objectifs de développement durable, tout en favorisant l'autonomisation économique des femmes. Participer à leur élaboration offre un avantage stratégique indéniable pour le développement économique des pays francophones.

C'est pourquoi il est essentiel que la Francophonie utilise la normalisation comme un véritable levier stratégique de son développement économique. En misant sur le RNF, elle bénéficie d'un réseau dynamique et crédible pour renforcer le poids et l'influence des pays francophones.

### COVID-19 : LES NORMES À LA RESCOUSSE

En cette période d'incertitude marquée par les effets de la COVID-19, la valeur ajoutée des normes et l'importance de miser sur une démarche de qualité ont été, une fois de plus, clairement démontrées. En effet, au moment où les pays ont été confrontés à l'urgence de s'équiper adéquatement pour réduire les risques de contagion, ils ont eu recours à la normalisation pour fabriquer massivement différents produits incontournables pour lutter contre la pandémie comme les masques et le gel hydroalcoolique. Jamais les organismes nationaux de normalisation n'ont été aussi sollicités!

**2019-2020**

## **DES MANDATS STIMULANTS ET PORTEURS DE RÉUSSITES**

L'élément phare de cet exercice demeure l'adoption de notre nouveau plan stratégique 2019-2022 intitulé : *Faire de la normalisation un pilier de la vitalité économique de la Francophonie*. Ce plan fait état des trois enjeux fondamentaux auxquels le RNF doit répondre au cours des prochaines années :

- la maîtrise des normes dans les plans d'affaires de nos entrepreneurs;
- l'influence des pays de la Francophonie dans les comités internationaux de normalisation;
- et une exploitation optimale du RNF comme actif stratégique de la Francophonie.

Pour le RNF, cela se traduit par un engagement à mieux sensibiliser, informer et former les entrepreneurs sur les normes et à transformer ses façons de faire pour augmenter la participation des pays de la Francophonie aux comités internationaux de normalisation. S'ajoute à cela un autre mandat qui consiste à stimuler l'implication et les investissements du plus grand nombre de partenaires économiques, politiques et institutionnels autour des enjeux de la normalisation. Le défi est de taille, mais il est extrêmement stimulant!

La dernière année aura également permis au RNF d'affirmer son leadership en jouant un rôle déterminant dans la mobilisation des pays francophones. Grâce au soutien du RNF et de ses partenaires, la participation des pays en développement aux travaux de normalisation internationaux a atteint des sommets. Déterminé et doté maintenant d'outils de communication modernes et dynamiques, le RNF poursuivra sur cette lancée.

## **MERCI À VOUS TOUS!**

En terminant, je profite de l'occasion pour souligner le dynamisme et la contribution des femmes et des hommes qui composent cette merveilleuse organisation qu'est le RNF, en particulier sa secrétaire générale, Mme Marie-Claude Drouin. Véritable passionnée de la normalisation et de la Francophonie, elle est au cœur des succès du RNF et nous lui en sommes extrêmement reconnaissants.

Il est essentiel de souligner ici que sa contribution est rendue possible grâce au prêt de personnel accordé par le Bureau de normalisation du Québec. Il s'agit d'un apport significatif du gouvernement du Québec qui témoigne de sa volonté réelle de participer concrètement au développement économique de la Francophonie.

Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration pour leur collaboration et leur implication. Je suis fier d'en assurer la présidence tout en comptant sur la présence de collègues aussi exceptionnels que dévoués, lesquels permettent au RNF d'atteindre ses objectifs et de continuer à progresser.

Ensemble pour la Francophonie économique!



Denis Hardy  
Président du RNF

# MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



## « 2019-2020, UNE ANNÉE MARQUANTE POUR LE RNF! »

À l'heure des bilans et avec le recul, je constate que nos réalisations et nos réussites ont été nombreuses cette année. Et à ce titre, je crois que nous pouvons être fiers, tous ensemble, du travail accompli.

L'adoption de notre nouveau plan stratégique 2019-2022 : *Faire de la normalisation un pilier de la vitalité économique de la Francophonie* a permis de consolider les fondements de nos actions en dressant pour les années à venir des orientations stratégiques claires ainsi que des axes d'intervention qui, j'en suis convaincue, nous permettront ensemble d'atteindre nos objectifs. Déjà, les résultats obtenus au cours de la dernière année dépassent les attentes.

### UN RNF BRANCHÉ!

En cohérence avec notre plan stratégique, beaucoup d'énergie et d'efforts ont été consacrés pour renforcer notre offre de services visant à sensibiliser, informer et former sur les normes. À ce sujet, je suis particulièrement fière de la mise en ligne de notre nouveau site web qui est devenu la carte de visite par excellence du RNF. Moderne et convivial, ce nouveau site met en valeur le dynamisme, la crédibilité et la force de notre réseau.

Ce n'était qu'un début! Profitant de cette lancée et des nombreux commentaires positifs obtenus, nous avons mis en place un nouvel écosystème numérique qui nous permet désormais une utilisation efficace et proactive des médias sociaux. Depuis que ceux-ci ont été placés au cœur de nos stratégies de communication, les résultats ont été instantanés! Nous avons ensuite poursuivi sur cet élan en produisant des capsules d'information ludiques, en ajoutant un compte LinkedIn et une chaîne YouTube, et en développant une nouvelle offre de webinaires.

Voilà de nouvelles cordes à notre arc qui nous permettent maintenant de toucher la cible.

Une autre importante source de fierté pour moi est la création de notre nouveau blogue *Hors normes*, où j'ai l'occasion d'écrire avec un regard différent sur la normalisation et la Francophonie. J'apprécie particulièrement ce lien de proximité qui me permet d'échanger avec le public sur des enjeux qui me sont chers et de mettre en lumière les succès de notre réseau.

D'ailleurs, l'un des plus beaux succès du RNF demeure la mise en place des quatre Cellules Femmes, jeunes et normalisation qui ont poursuivi leur développement au cours de la dernière année. Ce projet phare du RNF, qui vise à contribuer à l'autonomisation des femmes et des jeunes entrepreneurs, continue d'attirer l'attention et de susciter l'intérêt pour l'implantation de nouvelles cellules au sein de la Francophonie.

## LE LEADERSHIP DE LA FRANCOPHONIE!

Dans un autre ordre d'idée, c'est avec le sentiment du devoir accompli que je peux affirmer que la participation et l'influence des pays de la Francophonie au sein des comités internationaux de normalisation ont atteint des sommets en 2019-2020.

Grâce à la force de notre réseau et à la précieuse collaboration de nos partenaires particulièrement l'AFNOR, l'OIF et l'IFDD, le RNF a multiplié les efforts pour mobiliser et accompagner les pays francophones afin de leur permettre de participer en grand nombre à l'élaboration des nouvelles normes internationales. Ils ont ainsi pu faire valoir les intérêts de la Francophonie sur des enjeux de premier plan, comme l'économie circulaire, l'assainissement des eaux, les villes durables et l'économie numérique.

Jamais dans le passé la Francophonie n'a été représentée en aussi grand nombre à l'international lorsqu'il était question de normalisation, et la forte capacité à mobiliser du RNF en est la raison principale.

## LA NORMALISATION EN TEMPS DE PANDÉMIE : UN ALLIÉ QUI A DÉMONTRÉ SA FORCE

La pandémie liée à la Covid-19 est venue bouleverser notre quotidien en nous obligeant à trouver rapidement des solutions pour affronter ce terrible virus. Nombre de pays se sont tournés vers leurs organismes nationaux de normalisation pour trouver et appliquer des normes leur permettant de fabriquer des masques et des gels hydroalcooliques de haute qualité. De son côté, le RNF a vite eu recours à ses nouveaux canaux de communication numériques pour continuer à offrir à ses membres et partenaires des services pertinents destinés à promouvoir la normalisation et son utilisation.

À titre d'exemple, nous avons réalisé un webinaire visant à permettre aux entrepreneurs de réussir leur déconfinement. Nous avons également créé une page sur notre site web où nous avons regroupé toutes les ressources et les informations pertinentes à partager pour lutter contre la pandémie.

D'ailleurs, je tiens à souligner les nombreuses initiatives réalisées par plusieurs de nos membres qui ont fait preuve de leadership dans leur milieu pour limiter la propagation de la Covid-19. Je lève en particulier mon chapeau à nos collègues de l'AFNOR qui ont développé en très peu de temps un nouveau document normatif sur les masques barrières qui a établi un nouveau record de téléchargements. Grâce au savoir-faire de nos membres, nous avons démontré, une fois de plus, toute la pertinence et la valeur ajoutée de la normalisation.

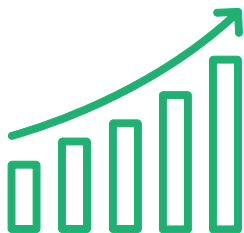
## MERCI DE VOTRE CONFIANCE!

Le RNF se positionne aujourd'hui comme un acteur de premier plan pour le développement économique de la Francophonie. Les résultats obtenus au cours de la dernière année me permettent d'envisager un avenir plus que positif pour le RNF. Beaucoup de travail reste à faire, mais nous sommes sur la bonne voie et nous devons poursuivre sur cette lancée!

Pour conclure, je souhaite remercier les membres du conseil d'administration et son président, M. Denis Hardy, pour leur confiance et leur appui. Je tiens également à souligner la précieuse contribution des membres fondateurs du RNF : le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), le Conseil canadien des normes (CCN), l'Association française de normalisation (AFNOR) et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF. Leur soutien financier et leur appui indéfectible sont essentiels à la réussite actuelle et future du RNF!



Marie-Claude Drouin  
Secrétaire générale du RNF



GRÂCE À SON **EXPERTISE UNIQUE** ET À SON RÉSEAU BIEN ÉTABLI, LE RNF REPRÉSENTE UN **IMPORTANT LEVIER ÉCONOMIQUE** QUI PERMET DE PROMOUVOIR LA NORMALISATION ET SON UTILISATION DANS LES PAYS FRANCOPHONES.



LE RNF OFFRE AUX ENTREPRENEURS UN **ACCÈS PRIVILÉGIÉ AUX RÈGLES DES MARCHÉS INTERNATIONAUX.**



TANT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE QUE DIPLOMATIQUE, LE RNF CONSTITUE UN **VÉRITABLE ACTEUR DE CHANGEMENT SOCIOÉCONOMIQUE** GRÂCE À DES PROJETS MAJEURS QU'IL A MIS EN PLACE DANS LA FRANCOPHONIE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AINSI QUE DE SOUTIEN AUX FEMMES ET AUX JEUNES.

# LE RNF EN UN COUP D'ŒIL

---

Le RNF, Réseau Normalisation et Francophonie, œuvre au développement de la Francophonie économique en favorisant l'utilisation des normes comme outils de développement économique durable dans les pays francophones.

Avec la mondialisation, les normes sont au cœur des échanges économiques.

- Participer à leur élaboration revêt un caractère stratégique pour le développement économique d'un pays.
- Maîtriser la normalisation et l'infrastructure qualité ouvre la porte à l'exportation et à la chaîne de valeur internationale.

Puisque les normes permettent de rehausser et d'uniformiser la qualité des produits et services offerts, elles deviennent ainsi des leviers hautement efficaces pour favoriser les ventes des entreprises de tous les secteurs dans tous les pays.

Le RNF est présent dans 30 pays et regroupe plus de 80 membres, à qui il offre :

- un centre permanent d'échange et d'animation autour de la normalisation;
- des initiatives visant à promouvoir l'usage du français dans les activités de normalisation;
- des actions diversifiées pour renforcer la capacité des acteurs de la Francophonie à participer aux activités de la normalisation et à utiliser les normes comme outils de développement économique durable;
- la réalisation de projets porteurs en lien avec la normalisation et ses disciplines liées.

Au final, les actions du RNF ont une double incidence : elles facilitent l'intégration des pays du Sud à la chaîne de valeur internationale et favorisent un climat propice aux affaires pour les entreprises du Nord qui souhaitent y investir.

Le RNF a été initialement créé par l'Association française de normalisation (AFNOR), le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), le Conseil canadien des normes (CCN) et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF.

Les principales organisations partenaires sont l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Institut de la Francophonie pour le Développement durable (IFDD), l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'Organisation africaine de normalisation (ORAN) et la Commission électrotechnique internationale (IEC).

Pour en savoir plus, consultez le site Web du RNF au [www.associationrnf.org](http://www.associationrnf.org).

« LE RNF,  
C'EST NOUS ! »



MAMADOU SANGARÉ, ASSI SISSOUM ET ISSIFOU DASSOUKI, ANM BÉNIN / PHOTO : VIRGINIE PEROCHÉAU

# MISSION



**PROMOUVOIR  
LA NORMALISATION  
ET SON UTILISATION  
DANS LES PAYS  
FRANCOPHONES**



**FAVORISER LA  
PARTICIPATION  
DES PAYS  
FRANCOPHONES DANS  
L'ÉLABORATION DES  
NORMES**



**SOUTENIR LES  
ENTREPRENEURS  
DANS L'APPRENTISSAGE  
ET L'APPLICATION DES  
NORMES**



**ÊTRE UN ACTEUR  
DE CHANGEMENT  
SOCIOÉCONOMIQUE**



**FACILITER L'ACCÈS  
AUX MARCHÉS  
ÉMERGENTS**



**FAIRE LA PROMOTION  
DE LA LANGUE  
FRANÇAISE**

# VALEURS

---



SOLIDARITÉ



MUTUALISATION  
DES RESSOURCES



USAGE DE LA  
LANGUE FRANÇAISE

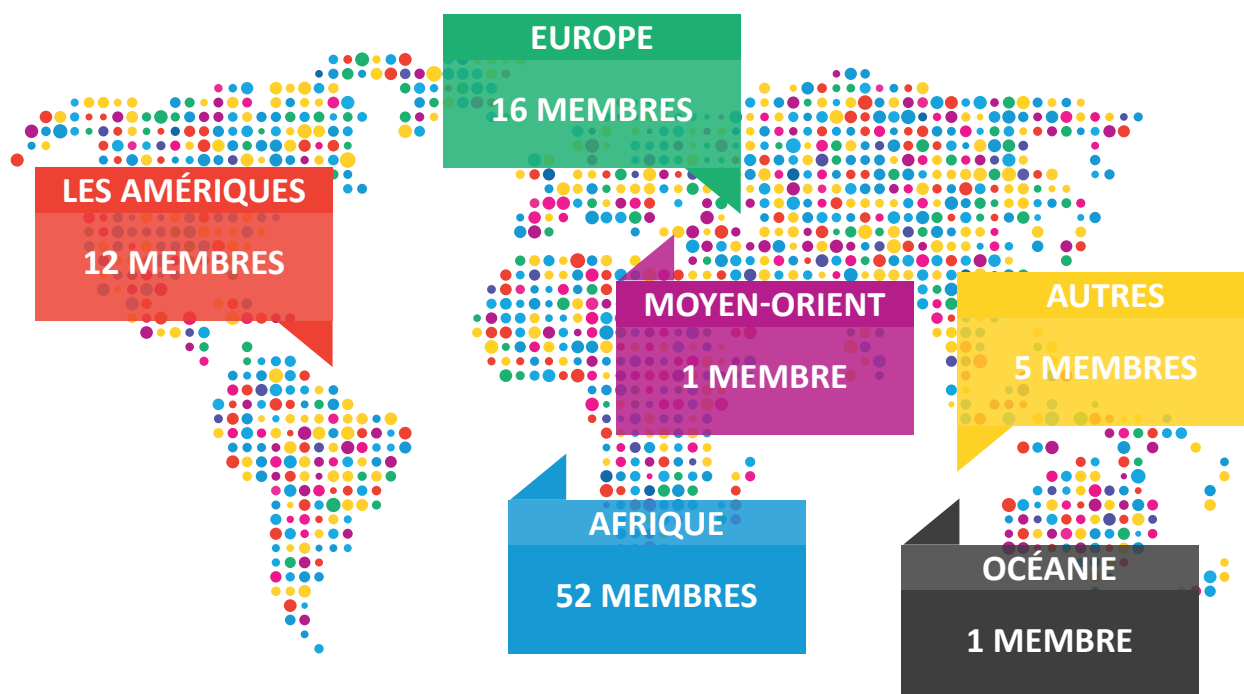


PARTENARIAT OUVERT AVEC  
LES AUTRES ORGANISATIONS

# RÉPARTITION DES MEMBRES

Mis en place en 2006 et transformé en organisation à but non lucratif (OBNL) en 2014, le RNF regroupe aujourd'hui les organisations nationales de normalisation de 30 pays francophones, dont deux nouveaux depuis 2019, la Nouvelle-Calédonie et le Congo.

Les 87 membres du RNF proviennent de partout dans le monde, mais principalement d'Afrique où l'utilisation des normes s'implante de plus en plus dans les pays francophones.



## STRUCTURE

---

La structure du RNF est légère afin de favoriser son agilité administrative. La permanence est assurée par Mme Marie-Claude Drouin à titre de secrétaire générale. Elle est appuyée par le président, M. Denis Hardy, par le conseil d'administration et par une petite équipe de collaborateurs. Le siège social est situé à Québec dans les locaux du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

## MEMBRES FONDATEURS

---

Le RNF a vu le jour grâce à la collaboration et au soutien financier de quatre membres fondateurs.



## CADRE JURIDIQUE

---

C'est en 2014 que le RNF a été constitué comme association à but non lucratif. Dans la foulée de ce nouveau départ, le règlement général et la charte des valeurs et collaboration régissant la vie associative du RNF ont été adoptés par le conseil d'administration et ratifiés par l'assemblée générale des membres tenue à Rio en septembre 2014.

# FINANCEMENT

---

Le RNF assure son financement par :

- les cotisations de ses membres;
- les subventions et les contrats pour la réalisation de projets qui peuvent lui être alloués par des partenaires et des organismes régionaux, nationaux ou internationaux;
- la mise à disposition de personnel.

Comme par les années passées, le Bureau de normalisation du Québec a pris en charge le salaire de la secrétaire générale, qui se consacre à temps plein à la gestion du RNF, et les coûts d'hébergement du bureau.

# ÉQUIPE

---

L'équipe du RNF, dirigée par la secrétaire générale, est composée de personnes offrant leur contribution sur une base ponctuelle en fonction des besoins.

## SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Marie-Claude Drouin, avocate,  
LL.M., MBA

## COMPTABILITÉ ET FINANCES

Marianne Larouche Boily  
Josée Hamel

## COMMUNICATION

Stéphane Dion, DION Communication

## RÉDACTION

Sylvie Goulet

## GRAPHISME

Valérie Jessica Laporte, Cyan concept

## RESPONSABLE TECHNIQUE, PLATEFORME COLLABORATIVE RNF

Jean-Luc Morin



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du RNF est composé de femmes et d'hommes qui voient la normalisation non pas comme un processus hermétique et complexe, mais plutôt comme un outil efficace au service de la Francophonie et des acteurs de l'économie mondiale. Leurs expériences, leurs conseils et leur accompagnement nous sont précieux.

Conformément au Règlement du RNF, son conseil d'administration est composé de 13 membres comprenant :

- 1 représentant de chacun des 4 membres fondateurs qui y participent de droit;
- 1 représentant de l'Association ORAN/ ARSO qui y participe de droit;
- 8 autres administrateurs élus parmi les membres permanents et honoraires.

Ces huit administrateurs sont répartis de manière à assurer une représentativité équilibrée des organismes membres du RNF pour chacun des trois collèges suivants :

- 2 administrateurs provenant du Collège Amérique du Nord et Caraïbes;
- 2 administrateurs provenant du Collège Europe;
- 4 administrateurs provenant du Collège Afrique.

---

DENIS HARDY

**PRÉSIDENT**

Directeur exécutif de l'UMR-SU  
Québec, Canada

CHARLES BOOTO À NGON

**VICE-PRÉSIDENT AFRIQUE**

Directeur général de l'ANOR  
Cameroun

ABDERRAHIM TAÏBI

**VICE-PRÉSIDENT MAGHREB**

Directeur de l'IMANOR  
Maroc

PASCALE MIENVILLE

**VICE-PRÉSIDENTE EUROPE**

Responsable adjointe du département  
affaires internationales AFNOR  
France

JEAN-PIERRE NDOUTOUM

**ADMINISTRATEUR,  
REPRÉSENTANT IFDD**

Directeur IFDD

DR HERMOGENE NSENGIMANA

**ADMINISTRATEUR,  
REPRÉSENTANT DE  
L'ASSOCIATION ORAN/ARSO**

Secrétaire général de l'Ass. ORAN/ARSO

RICHARD TREMBLAY

**ADMINISTRATEUR,  
REPRÉSENTANT CCN**

Vice-président Stratégie et engagement  
des intervenants, CCN, Canada

MAUD-ANDRÉE LEFEBVRE

**ADMINISTRATRICE,  
REPRÉSENTANTE COLLÈGE**

Amérique du Nord et Caraïbe  
Directrice de la Francophonie et de la  
Solidarité internationale, MRIF, Québec

MONORDE CIVIL

**ADMINISTRATEUR,  
REPRÉSENTANT COLLÈGE**

Amérique du Nord et Caraïbe  
Directeur par intérim BHN, Haïti

JEAN-MARIE REIFF

**ADMINISTRATEUR,  
REPRÉSENTANT COLLÈGE  
EUROPE**

Directeur ILNAS, Luxembourg

CÉLESTIN PIERRE RISASI

**ADMINISTRATEUR,  
REPRÉSENTANT COLLÈGE  
AFRIQUE**

Directeur général, OCC Congo Kinshasa

RASHIDA NANHUCK

**ADMINISTRATRICE,  
REPRÉSENTANTE COLLÈGE  
AFRIQUE**

Directrice par intérim, MSB, Maurice

DR RIADH SOUSSI

**ADMINISTRATEUR,  
REPRÉSENTANT COLLÈGE  
AFRIQUE**

Directeur général, INNORPI, Tunisie

FRANCINE ABIOLA

**ADMINISTRATRICE,  
REPRÉSENTANTE COLLÈGE  
AFRIQUE**

Professeure, ASN, Sénégal

« QUI FAIT LA NORME,  
FAIT LE MARCHÉ! »



SÉRAPHIN RAZAFIMAHAFALY, BUREAU DES NORMES DE MADAGASCAR ET ANDRIANIRINA NJARA RARIVOJAONA, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE MADAGASCAR / PHOTO : VIRGINIE PEROCHIEAU

# NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2022



## « FAIRE DE LA NORMALISATION UN PILIER DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE »

Le RNF a comme ferme ambition de poursuivre sa contribution à la construction d'un modèle économique performant pour la Francophonie. Cette vision se retrouve au cœur du nouveau plan stratégique 2019-2022, dont l'adoption a été l'élément marquant de la dernière année pour notre organisation.

Notre stratégie pour les quatre prochaines années est basée sur un réseau crédible qui s'appuie sur des actions concrètes pour que la normalisation devienne un outil de croissance économique, de développement durable et de promotion de l'égalité des sexes dans la Francophonie. Cette stratégie est le fruit d'un travail collectif qui a commencé à l'assemblée générale du RNF en 2017. Ce plan mobilisera notre organisation durant les quatre prochaines années.

Pour faire de la normalisation un pilier de la vitalité économique de la Francophonie, le RNF a adopté un nouveau plan stratégique qui s'articule autour de trois enjeux d'importance pour réussir à intégrer la culture de la norme dans les sphères de développement de la Francophonie économique.

1. La maîtrise des normes dans les plans d'affaires de nos entrepreneurs.
2. Une influence marquée des pays de la Francophonie dans les comités de normalisation internationaux d'intérêt pour leur économie.
3. Une exploitation optimale du RNF comme actif stratégique de la Francophonie.

Ces enjeux correspondent à des orientations stratégiques pour lesquelles nous avons développé différents axes d'intervention.

# ENJEUX, ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET AXES D'INTERVENTION

## ENJEU 1 - LA MAÎTRISE DES NORMES DANS LES PLANS D'AFFAIRES DE NOS ENTREPRENEURS

| ORIENTATIONS STRATÉGIQUES |                                                                                                           | AXES D'INTERVENTION |                                                                                    |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| 1                         | Renforcer l'offre de service du RNF pour la sensibilisation, l'information et la formation sur les normes | 1                   | La gamme de produits et services de sensibilisation, d'information et de formation |
|                           |                                                                                                           | 2                   | Le canal de communication numérique                                                |
|                           |                                                                                                           | 3                   | Le projet Femmes, jeunes et normalisation                                          |

## ENJEU 2 - UNE INFLUENCE MARQUÉE DES PAYS DE LA FRANCOPHONIE DANS LES COMITÉS INTERNATIONAUX DE NORMALISATION D'INTÉRÊT POUR LEUR ÉCONOMIE

| ORIENTATIONS STRATÉGIQUES |                                                                                                                                         | AXES D'INTERVENTION |                                                                                   |
|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| 2                         | Transformer les façons de faire pour augmenter la participation des pays de la Francophonie aux comités internationaux de normalisation | 4                   | L'identification des projets de normes présentant un intérêt pour la Francophonie |
|                           |                                                                                                                                         | 5                   | L'efficience des ressources                                                       |

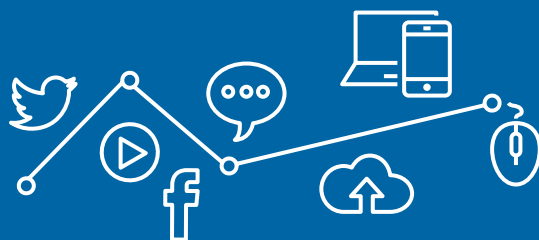
## ENJEU 3 - UNE EXPLOITATION OPTIMALE DU RNF COMME ACTIF STRATÉGIQUE DE LA FRANCOPHONIE

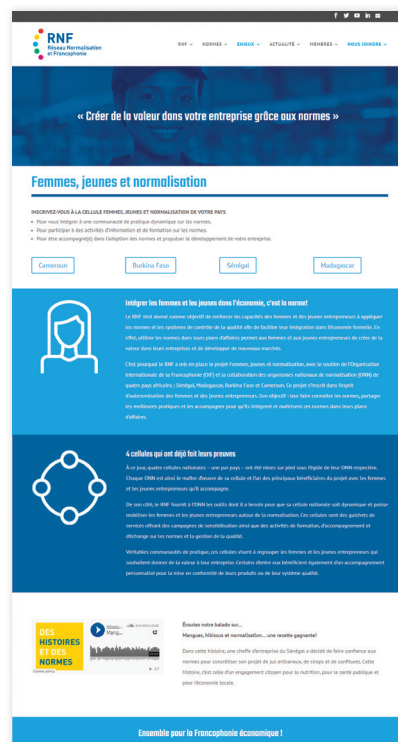
| ORIENTATIONS STRATÉGIQUES |                                                                                                                                                                   | AXES D'INTERVENTION |                                                         |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------|
| 3                         | Stimuler l'engagement et les investissements du plus grand nombre de partenaires économiques, politiques et institutionnels autour des enjeux de la normalisation | 6                   | L'injection de nouveaux capitaux dans la mission du RNF |
|                           |                                                                                                                                                                   | 7                   | Le rôle du RNF pour traiter des enjeux de normalisation |

# DES COMMUNICATIONS PROACTIVES ET DYNAMIQUES

## « UN RNF BRANCHÉ! »

LA DERNIÈRE ANNÉE AURA ÉTÉ MARQUANTE POUR LES COMMUNICATIONS DU RNF QUI A COMPLÈTEMENT REVU ET BONIFIÉ L'ENSEMBLE DE SES ACTIONS ET CANAUX DE COMMUNICATION. NOUVEAU SITE WEB, IMPLANTATION D'UN ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE EFFICACE, MISE EN LIGNE D'UN NOUVEAU BLOGUE, LE RNF POSSÈDE MAINTENANT DES OUTILS DE COMMUNICATION MODERNES, CONVIVIAUX ET PERFORMANTS AFIN D'INTERAGIR DE MANIÈRE DYNAMIQUE ET PROACTIVE AVEC SES PUBLICS.





## NOUVEAU SITE WEB

Carte de visite par excellence du RNF, le nouveau site web est devenu une référence pour tout connaître sur notre organisation et ses actions.

Nouveau contenu, nouvelle structure, un site 100 % mobile et intégration des médias sociaux, ajout d'un blogue et nouvelle section sur les enjeux. C'est simple, nous avons tout effacé et sommes repartis à neuf! Le résultat fait la fierté du RNF et de ses membres qui en sont les vedettes. En effet, ils figurent à l'avant-plan de ce site, car ils représentent notre principale richesse.

Simple, convivial et dynamique, notre nouveau site web, lancé en janvier 2020, se démarque par sa facture graphique remarquable et sa navigation toute simple. Le nouveau site du RNF est maintenant composé de six sections qui permettent aux internautes de trouver rapidement l'information souhaitée, laquelle est rédigée de manière accessible et facilement compréhensible.



## MÉDIAS SOCIAUX

Le principal atout du RNF, c'est la force de son réseau. Et, plus que jamais, ce réseau est connecté! Depuis janvier 2020, les médias sociaux ont été placés au cœur des actions de communication du RNF en devenant le canal de communication privilégié pour interagir avec les publics.

Nous avons mis en place un écosystème numérique à l'intérieur duquel gravitent les différentes plateformes utilisées et dont le noyau est le nouveau site web du RNF. Pour ce faire, nous avons réaligné l'utilisation des comptes Facebook et Twitter, et créé un compte LinkedIn ainsi qu'une chaîne YouTube.

Les médias sociaux offrent au RNF un moyen efficace de partager et de relayer une information pertinente et de qualité afin de promouvoir les normes et leur utilisation au sein de la Francophonie. En l'espace de trois mois, cette stratégie a donné des résultats supérieurs aux attentes. En effet, le nombre d'abonnés à la page Facebook du RNF a doublé, passant de 16 000 à plus de 30 000 en moins de six semaines (au 31 mars 2020). La portée et le taux d'engagement des publications sont également en forte croissance.

Bref, le RNF se démarque maintenant sur les médias sociaux par sa gestion proactive et dynamique, ainsi que par l'utilisation de visuel et de contenu originaux. Et, ce n'est qu'un début!



## BLOGUE

Mis en ligne en janvier 2020, le nouveau blogue du RNF « Hors normes! » offre l'occasion d'échanger avec les membres de sa communauté tout en abordant des enjeux liés à la normalisation sous un angle différent et plus accessible.

Facilitant les interactions et les échanges, ce nouveau blogue crée un lien de proximité entre les membres et le RNF, par le biais de la plume de sa secrétaire générale qui y publie des billets sur une base régulière. Le blogue permet de personnaliser le RNF et de mettre en lumière son côté humain et accessible.



## INFOLETTRE

L'infolettre du RNF s'est refait une beauté au cours de la dernière année. Toujours efficace pour partager et faire connaître les actions du RNF et de ses membres, le format de l'infolettre a été complètement revu afin de susciter plus d'engagement chez les abonnés qui sont de plus en plus nombreux.

Mission accomplie! La nouvelle présentation plus dynamique a engendré une nette augmentation du taux de lecture et du taux de clics des infolettres.



## WEBINAIRES

Sur le plan de la communication, la pandémie liée à la Covid-19 nous a amenés à transformer nos façons de faire pour continuer d'interagir avec nos clientèles. Nous avons donc misé sur le webinaire et le résultat de cette initiative a été très positif.

Avec la collaboration de partenaires, tels que l'AFNOR, le RNF a réalisé trois webinaires durant le mois de mai 2020.

- **WEBINAIRE SUR LA BIODIVERSITÉ**  
« Contribuez à l'élaboration de nouvelles normes ISO »  
4 mai 2020
- **WEBINAIRE SUR LES SURFACES À PROPRIÉTÉS BIOCIDES ET ANTIMICROBIENNES**  
« Contribuez à l'élaboration de nouvelles normes ISO »  
5 mai 2020
- **WEBINAIRE COVID-19**  
« Entrepreneur, comment réussir votre déconfinement? »  
27 mai 2020

Jusqu'à présent, la réponse du public a été plus que positive. À titre d'exemple, le premier webinaire sur la biodiversité a généré 328 inscriptions et un taux de satisfaction de 94,4 %. Une fois terminés, les webinaires sont déposés sur le site du RNF et sur sa chaîne YouTube afin de permettre aux internautes de les regarder en différé. Celui sur la biodiversité a été vu plus d'une centaine de fois sur YouTube.

Les webinaires permettent donc avec peu de moyens de communiquer en direct à un grand nombre de personnes tout en échangeant avec des invités et les participants. Il s'agit d'un canal de communication que le RNF entend privilégier au cours des prochaines années en développant une programmation particulière aux webinaires.

# TRAVAUX DE NORMALISATION INTERNATIONAUX

## « UTILISER LES NORMES C'EST BIEN, PARTICIPER À LEUR ÉLABORATION, C'EST ENCORE MIEUX! »

En cohérence avec le second enjeu de son plan stratégique 2019-2022, le RNF a, au cours de la dernière année, multiplié sans relâche les efforts pour accentuer l'influence et la participation des pays de la Francophonie dans les comités internationaux de normalisation d'intérêt pour leur économie.

Bien que la pandémie soit venue bouleverser ses façons de faire, le RNF s'est rapidement adapté en appliquant de nouvelles méthodes de travail lui permettant de maintenir un taux de mobilisation élevé de ses membres, et ce, même à distance.

La forte présence de nos membres lors des comités de normalisation internationaux témoigne de la ferme détermination des pays de l'espace francophone de s'élever au rang des leaders internationaux dans le développement de la normalisation et du partage des meilleures pratiques.

Le RNF se donne comme mandat d'accompagner ses membres afin de mobiliser leur expertise dans le domaine concerné et ainsi leur permettre de prendre part activement aux négociations internationales. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires, tels que l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), l'AFNOR et l'ISO.

La présence de nos membres démontre qu'il est possible pour les pays francophones de prendre leur place sur l'échiquier international de la normalisation et d'exercer un leadership fort dans le domaine. Participer à l'élaboration des normes internationales procure un avantage stratégique de taille pour la Francophonie.

# FAITS SAILLANTS

## 2019-2020

### ISO/TC 318 SYSTÈMES DE TRAITEMENT D'ASSAINISSEMENT

Dix pays membres du RNF ont participé aux travaux qui se sont déroulés à Bangkok, en Thaïlande, du 3 au 7 février 2020. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la France, d'Haïti, du Maroc, de la République démocratique du Congo et du Sénégal.



Les travaux du comité ISO/PC 318 s'articulent autour de nouvelles technologies qui permettent de traiter les déchets de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de milliers de personnes utilisant des toilettes autonomes fonctionnant sans connexion à un réseau d'égouts.

### ISO/TC 321 ASSURANCE DES TRANSACTIONS DANS LE CYBERCOMMERCE

Grâce au soutien de l'OIF et à l'accompagnement personnalisé offert par le RNF en collaboration avec l'AFNOR, six pays francophones membres du RNF, soit la France, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Rwanda, ont participé à la première réunion sur les futures normes ISO sur l'assurance des transactions dans le cybercommerce ISO/TC 321, du 5 au 7 novembre 2019, à Hangzhou, en Chine. Sur 16 pays participants, plus du tiers étaient donc membres du RNF. Les travaux du comité technique ISO/TC 321 visent à proposer des solutions avantageuses, tant pour les entreprises que pour les consommateurs.

## ISO/TC 268 VILLES ET COMMUNAUTÉS TERRITORIALES DURABLES

Le RNF a accompagné six pays de la Francophonie et membres de son organisation, soit le Cameroun, Haïti, le Bénin, le Maroc, le Sénégal et le Burkina Faso, dans le cadre de la réunion de normalisation internationale du comité ISO/TC 268 Villes et communautés territoriales durables, qui s'est déroulée à Paris, du 8 au 12 avril 2019. Le RNF a travaillé en étroite collaboration avec l'IFDD et l'AFNOR afin de renforcer la participation de la Francophonie à ses travaux.



Ce comité technique doit se pencher sur la mise en œuvre d'un système de management du développement urbain durable pour les villes de petite et moyenne tailles et pour les quartiers d'affaires.

Soulignons que grâce à la bonne oreille du président du comité ISO TC/268, M. Bernard Gindroz, une résolution a été déposée et adoptée à l'unanimité afin que dorénavant les résolutions de ce comité technique ISO soient traduites en français. Ce petit geste, en apparence banal, prend tout son sens quand il est question d'aider les pays francophones à participer à la normalisation internationale. Le RNF salue, encore une fois, cette nouvelle pratique et remercie très sincèrement le président d'avoir appuyé et mené à terme cette proposition.

### Déclaration commune

Par ailleurs, la collaboration productive entre le RNF et l'Association internationale des maires francophones (AIMF) a permis, au terme d'une journée d'atelier organisée à Yaoundé de l'AIMF et le RNF, la signature d'une Déclaration commune par les maires francophones, les magistrats municipaux et les représentants des autorités locales. Cette déclaration constitue un engagement clair de ces derniers à :

- encourager le développement et l'utilisation des normes en matière de villes durables;
- mobiliser et contribuer aux travaux mis en place par les ONN;
- proposer de nouvelles normes qui apparaîtraient nécessaires.

## ISO/TC 82 SC7 FERMETURE ET GESTION DE LA RESTAURATION DES MINES

En mars 2020, le RNF a organisé en collaboration avec l'AFNOR un atelier préparatoire destiné au 11 pays en développement qui devaient participer aux travaux des futures normes ISO TC 82 SC7 Restauration des mines après usage les 12 et 13 mars. La pandémie était à ce moment à nos portes ce qui a réduit le nombre de participants présents, mais certainement pas l'engagement des experts francophones pour ce sujet incontournable pour le développement durable des pays de l'espace francophone.

## ISO/TC 323 ÉCONOMIE CIRCULAIRE

C'est sous la présidence de l'AFNOR, un de nos membres fondateurs, que le comité technique s'est réuni une première fois, du 20 au 22 mai 2019, à Paris pour débiter les travaux de normalisation internationale sur l'économie circulaire. Ces travaux, qui pourraient bien marquer l'histoire, sont d'une importance capitale pour le développement durable de notre planète.



Le RNF, l'IFDD et l'AFNOR ont uni leur réseau et leur expertise respective pour renforcer la participation des pays francophones à ces travaux de normalisation internationale. Le résultat a été plus que positif. En effet, 17 pays francophones, dont 11 en développement, soit le Bénin, le Sénégal, le Cameroun, le Rwanda, Maurice, le Congo RDC, le Burkina Faso, le Burundi et le Mali, ont participé aux travaux sur un total de 55 pays présents à cette rencontre.

Par ailleurs, pour assurer un accompagnement de qualité à ses membres, le RNF a organisé au cours de la dernière année trois webinaires en lien avec les travaux de normalisation portant sur l'Économie circulaire. Le RNF a créé une impulsion qui dépasse le cercle des francophones: il a inspiré l'ISO qui s'est joint à l'initiative pour bénéficier de cette puissante dynamique et offrir lui aussi des formations au pays en développement.

# CELLULES FEMMES, JEUNES ET NORMALISATION



## « INTÉGRER LES FEMMES ET LES JEUNES DANS L'ÉCONOMIE, C'EST LA NORME! »

Le projet phare du RNF demeure la mise en place de cellules Femmes, jeunes et normalisation qui vise à promouvoir la normalisation auprès des femmes et des jeunes entrepreneurs. Appelée à prendre de l'ampleur au cours des prochaines années, cette initiative plus que prometteuse du RNF, à laquelle près de 3 000 personnes ont participé jusqu'à présent, n'a pas encore atteint son plein potentiel malgré des avancées déjà très significatives.

Le RNF s'est donné comme objectif de renforcer les capacités des femmes et des jeunes entrepreneurs à appliquer les normes et les systèmes de contrôle de la qualité afin de faciliter leur intégration dans l'économie formelle. En effet, utiliser les normes dans leurs plans d'affaires permet aux femmes et aux jeunes entrepreneurs de créer de la valeur dans leurs entreprises et de développer de nouveaux marchés.

C'est pourquoi le RNF a mis en place le projet Femmes, jeunes et normalisation, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la collaboration des organismes nationaux de normalisation (ONN) de quatre pays africains : Burkina Faso, Cameroun, Sénégal et Madagascar.

Ce projet s'inscrit dans l'esprit d'autonomisation des femmes et des jeunes entrepreneurs. Son objectif est de leur faire connaître les normes, de partager les meilleures pratiques et de les accompagner pour qu'ils intègrent et maîtrisent ces normes dans leurs plans d'affaires.

# 4 CELLULES QUI ONT DÉJÀ FAIT LEURS PREUVES

---



À CE JOUR, QUATRE CELLULES NATIONALES ONT ÉTÉ MISES SUR PIED SOUS L'ÉGIDE DE LEUR ORGANISATION NATIONALE DE NORMALISATION (ONN) RESPECTIVE. CHAQUE ONN EST AINSI LE MAÎTRE D'ŒUVRE DE SA CELLULE ET L'UN DES PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DU PROJET AVEC LES FEMMES ET LES JEUNES ENTREPRENEURS QU'IL ACCOMPAGNE.

DE SON CÔTÉ, LE RNF FOURNIT À L'ONN LES OUTILS DONT IL A BESOIN POUR QUE SA CELLULE NATIONALE SOIT DYNAMIQUE ET PUISSE MOBILISER LES FEMMES ET LES JEUNES ENTREPRENEURS AUTOUR DE LA NORMALISATION. CES CELLULES SONT DES GUICHETS DE SERVICES OFFRANT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AINSI QUE DES ACTIVITÉS DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ÉCHANGE SUR LES NORMES ET LA GESTION DE LA QUALITÉ.

VÉRITABLES COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE, CES CELLULES VISENT À REGROUPER LES FEMMES ET LES JEUNES ENTREPRENEURS QUI SOUHAITENT DONNER DE LA VALEUR À LEUR ENTREPRISE. CERTAINS D'ENTRE EUX BÉNÉFICIENT ÉGALEMENT D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DE LEURS PRODUITS OU DE LEUR SYSTÈME QUALITÉ.

# DÉCLARATION SUR LES NORMES ET L'ÉLABORATION DES NORMES TENANT COMPTE DES QUESTIONS DE GENRE

---

## « DES NORMES QUI TIENNENT COMPTE DES BESOINS DES FEMMES »

Dans les comités internationaux de normalisation où les décisions règlent le marché, les femmes demeurent sous-représentées et c'est pourquoi le RNF continue de faire de l'autonomisation économique des femmes une priorité.

Par ses actions concrètes, le RNF vise à accroître la représentation des femmes au sein des comités internationaux de normalisation afin qu'elles aient une influence sur les décisions qui seront prises et faire en sorte que les règles du jeu tiennent compte de leur propre réalité. Lieu de décision et de pouvoir, ces comités sont l'endroit idéal pour prendre connaissance, à un stade précoce, des nouvelles tendances qui régissent leur domaine d'affaires et pour acquérir une expérience inestimable.

En 2019-2020, en tant que membre du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP-6) du CEE-ONU, une des commissions régionales des Nations Unies qui œuvrent pour une meilleure représentation des femmes dans la normalisation, le RNF a participé à l'initiative menant à la signature par des dizaines d'organismes de normalisation de par le monde de la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre.

# DÉJÀ PLUSIEURS MEMBRES DE LA FRANCOPHONIE ONT SIGNÉ LA DÉCLARATION

INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION  
ASSOCIATION SUISSE DE NORMALISATION  
AGENCE TOGOLAISE DE NORMALISATION  
ORGANISATION AFRICAINE DE NORMALISATION  
CONSEIL CANADIEN DES NORMES  
OFFICE CONGOLAIS DE CONTRÔLE  
INSTITUT LUXEMBOURGEOIS DE LA NORMALISATION, DE L'ACCRÉDITATION, DE LA  
SÉCURITÉ ET QUALITÉ DES PRODUITS ET SERVICES  
BUREAU RWANDAIS DE NORMALISATION  
BUREAU DE NORMES DE MADAGASCAR  
AGENCE MALIENNE DE NORMALISATION ET DE PROMOTION DE LA QUALITÉ  
ASSOCIATION SÉNÉGALAISE DE NORMALISATION  
BUREAU MAURICIEN DE NORMALISATION

*Le directeur général de l'Agence togolaise de normalisation,  
M. Fossou Lawson-Hetchely, signe la Déclaration sur les normes et l'élaboration des  
normes tenant compte des questions de genre à l'occasion de l'Assemblée générale  
de l'ISO, à Cape Town, en Afrique du Sud, en septembre 2019.*



Ces engagements visent à s'assurer que les comités de normalisation prennent bien en compte les besoins des femmes lors des travaux d'élaboration des normes. D'ailleurs, l'ONU mène actuellement une vaste opération pour inciter les organismes nationaux de normalisation de par le monde à signer cette déclaration et à adopter un plan d'action pour l'égalité des sexes dans le contexte de la normalisation.

# PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

## « LE RNF EST PRÉSENT SUR LE TERRAIN, MÊME VIRTUELLEMENT. »

Chaque année, le RNF organise et assure sa présence à différents événements internationaux touchant à la normalisation et à la Francophonie. De cette façon, il parvient à faire connaître ses positions, ses ambitions, ses projets et à établir des contacts avec ses alliés naturels en vue d'une collaboration active.

Cela dit, il est évident qu'en raison de la pandémie actuelle, la majorité des événements orchestrés par les organisations internationales seront affectés au cours de la prochaine année.

### RÉUNION DE NORMALISATION INTERNATIONALE ISO/TC 268 VILLES ET COMMUNAUTÉS TERRITORIALES DURABLES



Lieu : Paris, France  
Date : 8 au 12 avril 2019

### JOURNÉE TECHNIQUE AU PROFIT DES MEMBRES DU RNF ET DE SES PARTENAIRES INTERNATIONAUX SUR LES ENJEUX DES TRAVAUX DE NORMALISATION EN COURS DANS LE SECTEUR DES VILLES ET COMMUNAUTÉS TERRITORIALES DURABLES ET LES ACTIONS DU RNF DANS CE SECTEUR

Lieu : Paris, France  
Date : 9 avril 2019

**JOURNÉE TECHNIQUE  
INTERNATIONALE SUR LA  
MISE EN ŒUVRE DES NORMES  
DE L'ISO/TC 268 VILLES ET  
COMMUNAUTÉS TERRITORIALES  
DURABLES**

Lieu : Paris, France

Date : 10 avril 2019

**RENCONTRE AVEC  
LA DIRECTION DE LA  
FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE  
ET NUMÉRIQUE DE L'OIF**

Lieu : Paris, France

Date : 11 avril 2019

**ATELIER DE TRAVAIL  
AVEC L'ASSOCIATION  
INTERNATIONALE DES MAIRES  
FRANCOPHONES - COMITÉ  
ISO/TC 268 ISO « VILLES ET  
COMMUNAUTÉS TERRITORIALES  
DURABLES »**

Lieu : Paris, France

Date : 12 avril 2019

**DÉJEUNER DE TRAVAIL AVEC LA  
NOUVELLE ADMINISTRATRICE  
DE L'OIF**

Lieu : Québec, Canada

Date : 18 avril 2019

**RÉUNION DE NORMALISATION  
INTERNATIONALE ISO/TC 323  
ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Lieu : Paris, France

Date : 19 au 23 mai 2019

**ATELIER DE RENFORCEMENT DE  
CAPACITÉ POUR LES MEMBRES  
DU RNF PARTICIPANT AUX  
TRAVAUX DE NORMALISATION  
ISO/TC 323 ÉCONOMIE  
CIRCULAIRE**

Lieu : Paris, France

Date : 18 et 24 mai 2019

**TABLE RONDE PRÉSIDIÉE PAR  
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
DE L'OIF « LES ENJEUX DE LA  
TRANSFORMATION NUMÉRIQUE  
DANS LA FRANCOPHONIE : LA  
CONTRIBUTION DU QUÉBEC »**

Lieu : Montréal, Canada

Date : 10 juin 2019

**PETIT-DÉJEUNER DE TRAVAIL  
AVEC LA SECRÉTAIRE  
GÉNÉRALE DE L'OIF**

Lieu : Québec, Canada

Date : 11 juin 2019



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE  
L'ORGANISATION AFRICAINE DE  
NORMALISATION (ORAN)**

Lieu : Nairobi, Kenya

Date : 18 au 22 juin 2019

**RÉUNION DU GROUPE  
DE TRAVAIL ISO/DEVCO  
POUR L'IDENTIFICATION  
DE NOUVEAUX SUJETS DE  
NORMALISATION D'INTÉRÊT  
POUR LES PAYS EN  
DÉVELOPPEMENT**

Lieu : vidéo conférence

Date : 20 juin 2019

**RÉUNION AVEC LE RÉSEAU DES  
MINISTRES FRANCOPHONES  
CHARGÉS DU NUMÉRIQUE EN  
VUE DU DÉMARRAGE DE LA  
PARTICIPATION DES PAYS  
DE LA FRANCOPHONIE À  
L'ÉLABORATION DES NORMES  
SUR LE CYBERCOMMERCE (ISO  
/TC 321)**

Lieu : vidéo conférence

Date : 26 juin 2019

**WEBINAIRE POUR LE  
LANCEMENT DE LA  
FEUILLE DE ROUTE POUR  
L'ACCOMPAGNEMENT  
DES PAYS DE L'ESPACE  
FRANCOPHONE AUX TRAVAUX  
DE NORMALISATION ISO SUR  
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ISO/  
TC 323)**

Date : 27 août 2019

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RNF**

Lieu : Cape Town, Afrique du Sud

Date : 16 septembre 2019

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ISO/DEVCO (COMITÉ ISO POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT)

Lieu : Cape Town, Afrique du Sud

Date : 17 et 18 septembre 2019

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ISO

Lieu : Cap, Afrique du Sud

Date : 19 au 20 septembre 2019



*Touchante cérémonie de passation des pouvoirs selon les rites traditionnels africains entre l'actuel président de l'ISO, le Canadien John Walter, et le nouvel élu, le Kenyan Eddy Njoroge. M. Njoroge exercera ses fonctions pendant deux ans, soit de janvier 2020 à décembre 2022. Il est le premier Africain à occuper cette fonction en plus de 70 ans d'existence.*

## 2<sup>E</sup> WEBINAIRE 2019 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE AUX TRAVAUX DE NORMALISATION ISO SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ISO/TC 323)

Date : 20 septembre 2019

## ATELIER RNF-AIMF-IFDD « CONTRIBUTION À LA DÉFINITION DES NORMES INTERNATIONALES POUR UNE VILLE DURABLE »

Lieu : Yaoundé, Cameroun

Date : 24 septembre 2019



*En entrevue avec les médias dans le cadre de l'atelier RNF-AIMF-IFDD, la Secrétaire générale du RNF, Marie-Claude Drouin, a affirmé que les maires doivent s'impliquer pour avoir des normes pertinentes pour les villes durables.*

## SIGNATURE D'UNE DÉCLARATION COMMUNE PAR LES MAIRES FRANCOPHONES, LES MAGISTRATS MUNICIPAUX ET LES REPRÉSENTANTS DES AUTORITÉS LOCALES, ET LES AGENCES NATIONALES DE NORMALISATION POUR RECONNAÎTRE L'INTÉRÊT DE LA NORMALISATION EN MATIÈRE DE QUESTIONS URBAINES

Lieu : Yaoundé, Cameroun

Date : 24 septembre 2019

## VISITE DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ DU CAMEROUN (ANOR)

Lieu : Yaoundé, Cameroun

Date : 25 et 26 septembre 2019



*Rencontre entre le DG de l'ANOR, M. Charles Booto, qui est également vice-président Afrique du RNF et président de l'ORAN, et la secrétaire générale du RNF, Mme Marie-Claude Drouin.*

### **RENCONTRE AVEC LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CONSEIL CANADIEN DES NORMES**

Lieu : Ottawa, Canada

Date : 24 octobre 2019

### **RÉUNION DE NORMALISATION INTERNATIONALE ISO/ TC 321 ASSURANCE DES TRANSACTIONS DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE**

Lieu : Hangzhou, Chine

Date : 5 au 7 novembre 2019

### **RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES FRANCOPHONES ET MULTILATÉRALES DU QUÉBEC**

Lieu : Paris, France

Date : 4 novembre 2019

### **RENCONTRE AVEC LA DIRECTION DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE ET NUMÉRIQUE DE L'OIF**

Lieu : Paris, France

Date : 4 novembre 2019

### **ATELIER ISO SUR L'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DANS LA NORMALISATION**

Lieu : Paris, France

Date : 5 au 7 novembre 2019

### **RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AFNOR**

Lieu : Paris, France

Date : 7 novembre 2019

### **3<sup>E</sup> WEBINAIRE 2019 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE AUX TRAVAUX DE NORMALISATION ISO SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ISO/ TC 323)**

Date : 12 novembre 2019

### **SOMMET DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES (AIMF)**

Lieu : Phnom Penh, Cambodge

Date : 2 au 5 décembre 2019



### **RÉUNION DES EXPERTS « VILLES ET NORMALISATION » À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIMF**

Lieu : Phnom Penh, Cambodge

Date : 2 décembre 2019

### **4<sup>E</sup> WEBINAIRE 2019 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE AUX TRAVAUX DE NORMALISATION ISO SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ISO/ TC 323)**

Date : 20 novembre 2019

### **COLLOQUE « LA NOUVELLE NORME ISO 26030 UN LEVIER EFFICACE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA CHAÎNE ALIMENTAIRE »**

Lieu : Paris, France

Date : 23 janvier 2020

### **RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DES POLITIQUES DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION ET DE NORMALISATION (WP-6) DU CEE-ONU**

Lieu : Vidéo-conférence

Date : 6 février 2020

**PANELISTE À LA TABLE RONDE  
« LA CONTRIBUTION DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
AU DÉVELOPPEMENT DE  
L'ENTREPRENEURIAT  
ET DE COMPÉTENCES  
ENTREPRENEURIALES » LORS  
DE LA 2<sup>E</sup> CONFÉRENCE DE  
L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE  
DE LA FRANCOPHONIE**

Lieu : Rabat, Maroc

Date : 2 mars 2020



**PANELISTE À LA TABLE  
RONDE « LA STRATÉGIE  
ÉCONOMIQUE POUR LA  
FRANCOPHONIE : PERTINENCE  
ET MISE EN ŒUVRE LORS  
DE LA 2<sup>E</sup> CONFÉRENCE DE  
L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE  
DE LA FRANCOPHONIE**

Lieu : Rabat, Maroc

Date : 2 mars 2020



**LANCEMENT DU LIVRE «  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
EN AFRIQUE FRANCOPHONE :  
L'ENTREPRENEURIAT COMME  
MOYEN DE RÉALISATION »**

Lieu : Rabat, Maroc

Date : 3 mars 2020



**ATELIER RNF/ISO « CRÉER  
DE LA VALEUR DANS VOTRE  
ENTREPRISE À L'AIDE  
DES NORMES » LORS DE  
LA 2<sup>E</sup> CONFÉRENCE DE  
L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE  
DE LA FRANCOPHONIE**

Lieu : Rabat, Maroc

Date : 3 mars 2020



**VISITE AU SIÈGE DE L'IMANOR**

Lieu : Rabat, Maroc

Date : 4 mars 2020



**RENCONTRE AVEC LE DEUXIÈME  
SECRÉTAIRE AFFAIRES  
POLITIQUES ET FRANCOPHONIE  
D'AFFAIRES MONDIALES  
CANADA**

Lieu : Paris, France

Date : 5 mars 2020

**RENCONTRE AVEC  
L'ADMINISTRATRICE ET  
LE DIRECTEUR DE LA  
FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE  
ET NUMÉRIQUE DE L'OIF**

Lieu : Paris, France

Date : 6 mars 2020

**VISITE AU SIÈGE DE L'INNORPI**

Lieu : Tunis, Tunisie

Date : 10 mars 2020



### **VISITE AU SIÈGE DE L'ILNAS**

Lieu : Esch-sur-Alzette, Luxembourg

Date : 12 mars 2020



### **WEBINAIRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE AUX TRAVAUX DE NORMALISATION ISO SUR L'ASSURANCE DES TRANSACTIONS DE COMMERCE ÉLECTRONIQUE (ISO/TC 321)**

Date : 17 mars 2019

### **1<sup>ER</sup> WEBINAIRE 2020 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE AUX TRAVAUX DE NORMALISATION ISO SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ISO TC 323)**

Date : 18 mars 2020

### **2<sup>E</sup> WEBINAIRE 2020 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE AUX TRAVAUX DE NORMALISATION ISO SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ISO TC 323)**

Date : 27 avril 2020

### **RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DES POLITIQUES DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION ET DE NORMALISATION (WP-6) DU CEE-ONU**

Lieu : Vidéo-conférence

Date : 13 mai 2020

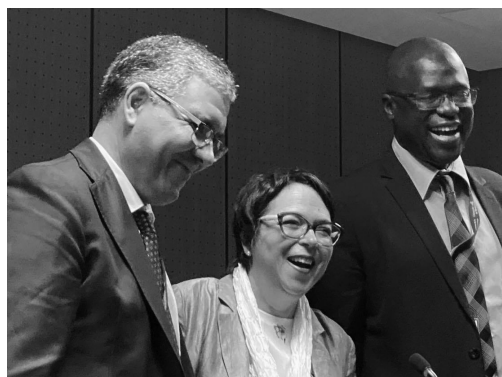
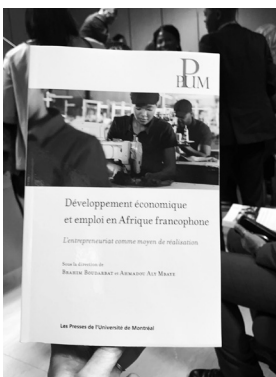
### **PARTICIPATION AU WEBINAIRE AFNOR SUR LA NOUVELLE NORME ISO 26030 UN LEVIER EFFICACE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA CHAÎNE ALIMENTAIRE »**

Date : 29 mai 2020

# PUBLICATIONS

---

## « LA MAÎTRISE DES NORMES PAR LES ENTREPRENEURS DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE - UNE CLÉ ESSENTIELLE POUR L'ACCÈS AU MARCHÉ »



C'est avec beaucoup de fierté que le RNF a participé à la rédaction d'un ouvrage collectif de l'Observatoire de la Francophonie économique (OFE) « Appui à l'entrepreneuriat comme moyen de réalisation du potentiel de développement et d'emploi en Afrique francophone ».

Le RNF a contribué en rédigeant le chapitre 5 « La maîtrise des normes par les entrepreneurs de l'Afrique francophone – une clé essentielle pour l'accès au marché ».

La secrétaire générale du RNF, Mme Marie-Claude Drouin, était présente lors du lancement du livre qui a eu le 3 mars 2020 dans le cadre de la 2<sup>e</sup> Conférence de l'Observatoire économique de la Francophonie à Rabat, au Maroc.



# MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES !

## **LA RÉUSSITE DU RNF EN 2019-2020 N'AUROIT PAS ÉTÉ POSSIBLE SANS LA CONTRIBUTION ESSENTIELLE DE NOS NOMBREUX PARTENAIRES.**

On nous demande souvent comment RNF réussit à accomplir tant de choses et à obtenir de tels résultats avec une si petite équipe. C'est grâce à la force de notre réseau et à l'apport inestimable de nos partenaires qui partagent notre objectif de promouvoir la normalisation et son utilisation au sein de la Francophonie économique.

Le RNF tient à les remercier chaleureusement d'être des alliés aussi précieux.

- Association française de normalisation (AFNOR)
- Association internationale des maires francophones (AIMF)
- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)
- Centre du commerce international (CCI)
- Comité européen de normalisation (CEN)
- Comité européen de normalisation électrotechnique (CENLEC)
- Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU)
- Conseil canadien des normes (CCN)
- Commission électrotechnique internationale (IEC)
- Commission panaméricaine de normalisation (COPANT)
- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF)
- Observatoire de la Francophonie économique
- Organisation africaine de normalisation (ORAN/ARSO)
- Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- Organisation internationale de normalisation (ISO)

« IL EST CAPITAL DE SE  
FAIRE ENTENDRE POUR  
INFLUENCER LA NORME  
ET NON LA SUBIR. »



TITTRADEVI GOPEE, BUREAU DE NORMALISATION DE MAURICE / PHOTO : VIRGINIE PEROCHEAU

# ÉTATS FINANCIERS 2019-2020

---

ASSOCIATION RÉSEAU

NORMALISATION

ET FRANCOPHONIE

PÉRIODE TERMINÉE AU :

2020-05-31

# TABLE DES MATIÈRES

---

|           |                                                     |
|-----------|-----------------------------------------------------|
| <b>45</b> | RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT                   |
| <b>47</b> | ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET |
| <b>48</b> | ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE                     |
| <b>49</b> | ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE                         |
| <b>50</b> | NOTES COMPLÉMENTAIRES                               |

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

## Aux membres de

Association Réseau Normalisation et Francophonie

## OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Réseau Normalisation et Francophonie (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2020 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mai 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

## RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)  
Le 16 octobre 2020

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2020**

|                                                                                                     | 2020              | 2019              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Produits</b>                                                                                     |                   |                   |
| Cotisations - fondateurs                                                                            | 60 000 \$         | 60 000 \$         |
| Cotisations - membres                                                                               | 15 291            | 13 500            |
| Subvention - Institut de la Francophonie pour le développement durable - projet économie circulaire | 24 471            | -                 |
| Subvention - Ministère des Relations internationales et de la Francophonie - projet FJN             | 8 691             | -                 |
| Subvention - Organisation internationale de la Francophonie - projet commerce électronique          | 5 003             | -                 |
| Subvention - Organisation internationale de la Francophonie - projet FJN                            | -                 | 39 177            |
| Subvention - Conseil canadien des normes - dossier réfugiés                                         | -                 | 4 000             |
| Revenus d'intérêts                                                                                  | 646               | 160               |
|                                                                                                     | <b>114 102</b>    | <b>116 837</b>    |
| <b>Charges</b>                                                                                      |                   |                   |
| Coordination africaine                                                                              | -                 | 3 696             |
| Frais de fonctionnement                                                                             | 26 269            | 46 804            |
| Site Web                                                                                            | 21 682            | 730               |
| Communications                                                                                      | 48 567            | -                 |
| Frais de comptabilité et honoraires professionnels                                                  | 6 238             | 2 929             |
| Créances douteuses                                                                                  | 4 500             | 7 000             |
| Frais bancaires                                                                                     | 781               | 741               |
| Charges - projet ISO/PC 318                                                                         | 9 714             | 4 965             |
| Charges - projet TC 82/SC7 Mines                                                                    | 2 851             | -                 |
| Charges - dossier réfugiés                                                                          | -                 | 4 016             |
| Charges liées à la subvention - projet économie circulaire                                          | 24 471            | -                 |
| Charges liées à la subvention - projet FJN-MRIF                                                     | 8 691             | -                 |
| Charges liées à la subvention - projet commerce électronique                                        | 5 003             | -                 |
| Charges liées à la subvention - projet FJN-OIF                                                      | -                 | 38 252            |
|                                                                                                     | <b>158 767</b>    | <b>109 133</b>    |
| <b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>                                         | <b>(44 665)</b>   | <b>7 704</b>      |
| <b>Actif net au début de l'exercice</b>                                                             | <b>148 011</b>    | <b>140 307</b>    |
| <b>Actif net à la fin de l'exercice</b>                                                             | <b>103 346 \$</b> | <b>148 011 \$</b> |

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
31 MAI 2020

|                                              | 2020       | 2019       |
|----------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Actif</b>                                 |            |            |
| Actif à court terme                          |            |            |
| Encaisse                                     | 110 103 \$ | 137 074 \$ |
| Dépôt à terme, 1,94 %, échéant en avril 2023 | 5 004      | 5 160      |
| Comptes à recevoir                           | 36 833     | 32 000     |
| Frais payés d'avance                         | 1 085      | -          |
|                                              | 153 025 \$ | 174 234 \$ |
| <b>Passif</b>                                |            |            |
| Passif à court terme                         |            |            |
| Comptes à payer                              | 11 036 \$  | 6 223 \$   |
| Produits perçus d'avance                     | 38 643     | 20 000     |
|                                              | 49 679     | 26 223     |
| <b>Actif net</b>                             |            |            |
| Non affecté                                  | 103 346    | 148 011    |
|                                              | 153 025 \$ | 174 234 \$ |

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2020**

|                                                                          | 2020        | 2019       |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------|------------|
| <b>Activités de fonctionnement</b>                                       |             |            |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges                     | (44 665) \$ | 7 704 \$   |
| Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement        |             |            |
| Comptes à recevoir                                                       | (4 833)     | (1 000)    |
| Sommes à recevoir de l'Organisation internationale de la Francophonie    | -           | 36 379     |
| Frais payés d'avance                                                     | (1 085)     | -          |
| Comptes à payer                                                          | 4 813       | (5 424)    |
| Produits perçus d'avance                                                 | 18 643      | (1 239)    |
|                                                                          | (27 127)    | 36 420     |
| <b>Activité d'investissement</b>                                         |             |            |
| Variation du dépôt à terme                                               | 156         | (160)      |
| <b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b> | (26 971)    | 36 260     |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>    | 137 074     | 100 814    |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>    | 110 103 \$  | 137 074 \$ |

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association Réseau normalisation et francophonie est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association oeuvre au développement de la Francophonie économique en favorisant l'utilisation des normes comme outils de développement économique dans les pays francophones.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée.

Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. La principale estimation porte sur la provision pour créances douteuses.

### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

### MONNAIES ÉTRANGÈRES

L'association utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes libellés en monnaies étrangères. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la fin de l'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours d'origine. Les soldes des comptes paraissant à l'état des résultats sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

## INSTRUMENTS FINANCIERS

### Évaluation

L'association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *suite*

### COMPTABILISATION DES PRODUITS

#### *Cotisations des fondateurs et des membres*

Les cotisations sont comptabilisées à titre de produits lorsque le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

#### *Apports sous forme de fournitures et de services*

L'association constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'association aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### *Apports*

L'association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

## 3. EMPRUNT BANCAIRE

L'association dispose d'une marge sur carte de crédit autorisée d'un montant de 5 000 \$, portant intérêt au taux de 20,99 %, garantie par le dépôt à terme. Le solde utilisé est de 579 \$ au 31 mai 2020 (2019 - 1 538 \$) et est inclus dans les comptes à payer.

## 4. EXPOSITION AUX RISQUES FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'association aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2020.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement en regard de ses comptes à payer.

## RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'association sont liés aux comptes à recevoir. L'association consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.

## 5. APPORTS DE SERVICES À TITRE GRATUIT

Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et le Bureau de normalisation du Québec, qui relève du CRIQ, assument les charges suivantes :

- Les salaires et les avantages sociaux de la secrétaire générale affectée à la gestion de l'association et de ses activités ainsi de l'analyste financier;
- Des locaux du CRIQ mis à la disposition de l'association.



**RNF**

Réseau Normalisation  
et Francophonie

**ASSOCIATION RNF**

333, RUE FRANQUET

QUÉBEC (QUÉBEC) G1P 4C7

TÉLÉPHONE : 418 652-2211

COURRIEL : [INFO@ASSOCIATIONRNF.ORG](mailto:INFO@ASSOCIATIONRNF.ORG)

[WWW.ASSOCIATIONRNF.ORG](http://WWW.ASSOCIATIONRNF.ORG)

**COORDINATION ET RÉDACTION**

STÉPHANE DION, DION COMMUNICATION

MARIE-CLAUDE DROUIN

**RÉDACTION ET RÉVISION**

SYLVIE GOULET

**CONCEPTION GRAPHIQUE**

VALÉRIE JESSICA LAPORTE, CYAN CONCEPT